

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Direction des routes et de l'aménagement

Bureaux :

15 bd Jean Moulin
16000 ANGOULÊME
Téléphone : 05 16 09 75 51

Angoulême, le

- 3 JUL. 2026

Madame Sophie BROCAS
Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine
2, Esplanade Charles-de-Gaulles
CS 41397
33077 BORDEAUX CEDEX

Affaire suivie par : Nicolas BOURDET
Ligne directe : 05 16 09 75 50
Nos réf : 2026 06 377/SR

Madame la Préfète,

Au regard des éléments techniques présentés au comité de pilotage du 5 mai dernier relatif à la présentation de l'analyse des scénarios de concertation préalable du public pour la suppression des carrefours plans de la RN 10 en Charente, et des échanges qui se sont suivis, le Département de la Charente se positionne favorablement sur le scénario 3.

Pour le secteur Sud, le scénario 4 présente certes des intérêts économiques et environnementaux. Le gabarit de l'ouvrage existant permettant le franchissement de la RD 15 sous la RN 10, ne semble pas poser de problème au principal exploitant agricole local.

Pour rappel, nos données font état d'une hauteur minimale actuelle de 4,54 m. Par cohérence, il faudrait atteindre le gabarit de hauteur proposé sur la RN 10 soit 4,80 m.

De plus, l'impact foncier direct sur l'activité économique d'un transporteur local peut-être fortement préjudiciable.

Enfin, ce schéma ne solutionne pas la traversée de Vadalle sur la RD 15 par des PL de carriers locaux ; cet itinéraire n'étant pas officiel mais son utilisation bien réelle.

Le scénario 3 pour ce secteur s'affranchit quant à lui de ces 2 contraintes même s'il engage le Département dans le recalibrage de la RD 115 voire dans la création de son raccordement avec le futur échangeur.

Par ailleurs, une réflexion sur le statut des voies et infrastructures à créer sera à mener : giratoires, barreau inter-giratoires et voie de rétablissement longeant la RN depuis la RD 15. Il est constaté qu'un rétablissement de voie en parallèle de la RN 10 côté Est de celle-ci n'est plus proposé, dans l'objectif semble-t-il de limiter l'impact sur le foncier agricole. De fait, le rétablissement proposé côté Ouest de la RN 10 est à double-sens de circulation.

Cette proposition est pertinente, néanmoins, cette configuration sera d'un fonctionnement moins logique et moins fluide, que la solution de création d'un rétablissement côté Est de la RN 10. En effet, au regard de la configuration des lieux et du positionnement des différentes voies adjacentes, l'intersection sera de type baïonnette sans possibilité d'aménagement de carrefours spécifiques de type tourne-à-gauche.

.../...

Pour le secteur Nord, le scénario 3 ressort également comme le plus évident et le plus fonctionnel vis-à-vis des différents flux et de la vie locale.

En effet, le maintien en lieu et place de ces 2 points d'échanges permet d'éviter des reports de trafics sur des axes routiers moins ou peu adaptés de la façon suivante :

- en utilisant au mieux au niveau du lieudit « les Nègres » les infrastructures existantes et permettant cependant de créer un échangeur complet. Au regard des trafics considérés, la réalisation d'un giratoire au demi-échangeur sur la RD 31 (côté Est de la RN 10) n'apparaît pas être pour le Département une nécessité absolue ; il y a là une piste d'économie.
- avec un échangeur complet à construire à Villegâts dont la topographie existante favorise un rétablissement de la RD192 en trémie sous la RN 10.

Pour rappel, le Conseil Départemental est en faveur d'interruption de terre-plein central démontable plutôt que d'aménagements durables sur échangeurs existants, notamment pour les activités particulières identifiées sur ces secteurs (renouvellement parc éolien d'Aussac-Vadalle, remplacements d'installations de grand gabarit pour les carrières, futur projet de méthaniseur, ...).

En conclusion, la solution préférentielle du Conseil Départemental pour la suppression des carrefours plans de la RN 10 en Charente est le scénario n°3 proposé par le maître d'ouvrage.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président,



Jérôme SOURISSEAU

Copie

Préfet de la Charente
DREAL

NORD



1. Rappel Scénario 3

SUD

